



DÉBATS DU SÉNAT

1^{re} SESSION • 42^e LÉGISLATURE • VOLUME 150 • NUMÉRO 121

LES IMPATIENTS

Déclaration de
l'honorable Diane Bellemare

Le mardi 16 mai 2017

LE SÉNAT

Le mardi 16 mai 2017

LES IMPATIENTS

L'honorable Diane Bellemare (coordonnatrice législative du gouvernement au Sénat) : Honorables sénateurs, je prends la parole aujourd'hui afin de souligner le travail exceptionnel de l'organisme québécois Les Impatients, qui célèbre aujourd'hui même ses 25 années d'existence. Les Impatients ont pour mission de venir en aide, au moyen de l'expression artistique, aux personnes qui souffrent de problèmes de santé mentale.

En 1992, on a tenu pour la première fois, à l'hôpital Louis-H. Lafontaine, aujourd'hui connu sous le nom d'Institut universitaire en santé mentale de Montréal, un événement ponctuel d'une durée de 10 jours. Durant cette période, les patients avaient été conviés à des ateliers de création. À la fin des 10 jours, quelle ne fut pas la surprise de l'établissement de constater que les patients attendaient à la porte du local pour continuer leurs activités de création. C'est ainsi qu'est née l'idée d'offrir en continu ce service aux personnes atteintes de troubles de santé mentale.

Pourquoi Les Impatients, me demanderez-vous? Tous ces patients, impatients de créer, faisaient penser aux fleurs qui poussent à l'ombre et qui sont impatientes de fleurir.

Aujourd'hui, des ateliers de création sont offerts gratuitement et des échanges ont lieu avec la communauté grâce à des expositions qui mettent en vedette les réalisations des participants. Ces ateliers sont offerts à Montréal, mais également à Drummondville, à Saint-Lambert, à Joliette et à Sorel-Tracy, et accueillent plus de 600 visiteurs par semaine.

En plus de la création d'œuvres d'arts visuels, les participants peuvent exprimer leur créativité sous des formes diverses : la danse, la musicothérapie et la bande dessinée. Ces initiatives brisent l'isolement et permettent la liberté de création sans imposer aucune directive artistique ni aucune analyse thérapeutique des œuvres. Les artistes sont donc libres de créer sans être jugés. Ils savent que leurs œuvres pourraient être exposées et partagées, et ils en sont très fiers.

Selon une étude de l'Université de Montréal, la santé de 87 p. 100 des participants aux ateliers s'est améliorée, et les chercheurs ont constaté une diminution de 66 p. 100 des hospitalisations. Le projet connaît un tel succès que, aujourd'hui, six hôpitaux et deux galeries d'art sont partenaires de l'organisme, et onze lieux de création sont offerts à Montréal et en région.

Par ailleurs, une autre grande réussite dont j'aimerais vous faire part est la banque d'œuvres d'art de l'organisme. Les Impatients ont conservé l'ensemble des œuvres produites par les participants et comptent aujourd'hui une collection de plus de 15 000 œuvres. Ce travail colossal a permis d'établir la première collection du genre au Canada. Il s'agit là d'une grande richesse pour notre patrimoine.

Je salue donc le travail exceptionnel de cet organisme, tant l'équipe et le conseil d'administration que les bénévoles, ainsi que les participants et tous ceux qui contribuent à rendre cette initiative bien vivante dans nos communautés. Je remercie particulièrement la fondatrice, Mme Lorraine Palardy, qui a compris l'impatience de plusieurs personnes atteintes de problèmes de santé mentale.

Merci de votre attention.
